



**5 Ruelle du chant de l'Alouette - 91730 MAUCHAMPS**

SIRET : 504592593 00025 - APE 8891A

Site web : <http://www.assolea.org/edm>

E-mail : [merimanjaka@gmail.com](mailto:merimanjaka@gmail.com)

Contact : (+33)6 15 25 21 70



## **Enfants de Merimanjaka**

**Assemblée Générale du 14 janvier 2017**

**RAPPORT MORAL**

**EXERCICE 2016**

### **Rappel des buts de l'association (statuts)**

L'association (ci-après dénommée EDM) a pour buts de :

1. Favoriser l'enseignement scolaire à destination des enfants issus de milieux sociaux en difficulté à Merimanjaka (Madagascar), en collaboration avec les autorités locales et tous les partenaires utiles ;
2. Au travers d'une initiative appelée "parrainage", prendre en charge une partie des frais de scolarité des enfants de l'école primaire Saint Jean-Baptiste de la Salle à Merimanjaka (Madagascar), et permettre financièrement aux enfants issus de cette école de poursuivre leurs études au collège et au lycée ;
3. Prendre en charge une partie des dépenses de fonctionnement ou d'investissement nécessaires à l'école désignée ci dessus.
4. Prendre d'autres initiatives de nature sociale en faveur des habitants de Merimanjaka (Madagascar) et des environs, en fonction des réalités locales, y compris si de telles initiatives ne sont pas en relation directe avec l'enseignement scolaire.

### **Les rapports avec les partenaires**

Nous remercions tout particulièrement et très chaleureusement, pour leurs diverses actions en faveur de l'association, les partenaires ci-dessous, (le descriptif des manifestations organisées est détaillé dans le chapitre suivant) :

- La commune de Mauchamps qui, outre la subvention qu'elle nous attribue, nous prête la salle une nouvelle fois ;
- La commune de Langrune sur mer que nous remercions de nous avoir dispensé de frais d'inscription pour notre participation au marché de Noël ;
- L'école Charles Péguy et sa directrice, Corinne ROCHER remplaçante de Agnès BERTHEAU, qui parraine depuis la rentrée 2015/2016, 25 enfants pour 5 années scolaires ;
- La classe de CM1 de l'école Charles Péguy et son instituteur Frédéric Dupont qui correspond depuis 9 ans maintenant avec la classe de CM1 de SJBS ;
- L'association « Entre Ciel et Terre » qui nous reverse une partie des bénéfices de ventes d'artisanat ;
- L'entreprise « La Cour du Marais » pour son don de fin d'année qui a été un sacré cadeau de Noël ;

- L'association « Timamaille » pour ses dons de vêtements et de jouets ;
- Le collège Guy de Maupassant de Saint Martin de Fontenay pour sa collecte de brosses à dents et de dentifrices ;
- Le lycée Louis Arago de Villeneuve Saint Georges pour sa collecte de brosses à dents et de dentifrices et sa vente d'artisanat malgache au profit de l'association.

Nous remercions enfin, l'ensemble des parrains.

### Le déroulement des activités

L'année écoulée a été marquée par divers événements, et notamment :

#### **Manifestations en France en faveur de l'école :**

- Le **16 février**, présentation de l'association à deux classes de terminale du lycée professionnel Louis Arago à Villeneuve Saint Georges (94).

Nous avons eu la chance de faire partager notre expérience associative et malgache avec des élèves qui ont été très à l'écoute et ont su motiver l'ensemble des élèves du lycée pour collecter 415 brosses à dents et 348 dentifrices. Ils ont aussi organisé une vente d'artisanat malgache au profit de l'association.

Un grand merci à eux et à leur enseignant (qui est aussi parrain au sein de l'association depuis plusieurs années).

- Le **21 mai 2016** nous avons organisé le troisième repas « normand » regroupant 33 parrains dans un cadre magnifique au bord de l'océan. De l'avis de tous les participants, il convient de le renouveler chaque année et de l'étendre à d'autres régions.
- Début **juillet**, visite au Collège Guy de Montpassant à Saint Martin de Fontenay – deux classes de 5<sup>ème</sup> ont accueilli Miara, Gérard et Robert et organisé, suite à leur présentation de l'association, une collecte de plus de 100 brosses à dents et dentifrices. Nous les en remercions.
- Le **4 décembre 2016** nous avons participé au marché de Noël de Langrune.
- Le **1er décembre 2016** nous avons tenu une expo-vente d'artisanat à Mauchamps.

Ces manifestations restent très importantes afin que se resserre le lien entre tous les acteurs de l'association. Toutes les manifestations ont contribué au financement de nos missions. Merci aux bénévoles qui ont contribué au bon fonctionnement de ces événements et aux sympathisants qui sont venus les encourager.

#### **Activités à l'école :**

- Les **27, 28 et 29 janvier 2016**, la visite du médecin (372 enfants consultés) a permis d'identifier les pathologies à soigner et les médicaments prescrits ont été distribués aux parents. Cette visite a été suivie par la visite du dentiste qui a observé que les caries dentaires représentent plus de 43 % des pathologies constatées.
- Le **18 février**, une initiation aux démarches et gestes de premier secours a été dispensée à l'équipe enseignante par un parrain ancien pompier professionnel (dans l'armée de l'air et chez les sapeurs pompiers civils). A l'issue de cette formation il a remis à la Directrice un sac d'intervention de pompier garni de tout le matériel nécessaire (bandes, couvertures de survie, gaze stérile...).

- Le **9 mars**, le docteur Merci est venu à l'école en compagnie de deux agents communautaires, madame Bodo et madame Perline, bénévoles au sein de l'Association « Miangaly » qui s'occupe de la santé, de l'hygiène, de l'environnement, de l'application des droits de l'Homme, ... dans les fokontany autour de Merimanjaka.

L'intervention de ces trois personnes a commencé par un apprentissage du brossage des dents devant tous les élèves réunis dans la cour de l'école.

Ils sont ensuite passés dans chaque classe pour recenser les enfants qui auront besoin de soins dentaires. Cela représente à peu près la moitié des élèves.

Les enfants concernés, accompagnés de leurs parents, se sont rendus au CSB2 (Centre de Santé de Base 2) d'Ambohijanaka par groupes de dix, les mardis et jeudis matin. Les soins ont été payés mensuellement par l'Association EDM selon un tarif préférentiel. (Coût de cette opération : ... euros)

- En **juillet** avant le CEPE, nous avons distribué des vêtements chauds à tous les élèves de CM2 (c'est l'hiver à Madagascar et les épreuves commencent à 7 heures du matin avec une température de 6°C ...)
- En **septembre 2016** après les résultats du CEPE - à noter que 32 élèves de CM2 sur 47 ont réussi leur CEPE (Certificat d'Etudes Primaires et Élémentaires) - nous avons remis, de la part de EDM un sac à dos aux couleurs de l'association (achetés et estampillés sur place) à chacun de ces enfants pour leur entrée en 6ème. Lors de la même cérémonie, nous avons également offert 17 dictionnaires aux enfants issus de Saint Jean Baptiste de la Salle, qui ont réussi leur BEPC et 15 calculettes pour les bacheliers.

En plus, comme chaque année, nous avons acheté chez des grossistes locaux, pour les collégiens et lycéens parrainés en fonction de leurs besoins, des fournitures scolaires dans la limite des fonds qui leur étaient alloués pour leur parrainage. A savoir que les frais d'inscription au collège sont souvent inférieurs à 18 €, dans ce cas nous leur donnons la possibilité de se procurer des fournitures scolaires dans la limite de ces 18 €. Nous avons ainsi distribué, pour cette année, **19** sacs à dos, **17** blouses, **302** cahiers de 200 pages, **501** cahiers de 100 pages, **76** cahiers de 50 pages, **670** protèges cahiers, **196** stylos, et tout un tas d'autres fournitures (compas, kits de règle, équerre et rapporteur, crayons, gommes, des effaceurs, des crayons de couleur, des ardoises, des taille-crayons, des carnets, ...). La majorité des collégiens a pu obtenir ainsi la totalité de ses besoins en fournitures. Un énorme merci à Miara qui transforme à l'occasion sa maison en véritable papeterie !!!

- Le **19 octobre 2016**, la commission paritaire d'attribution des parrainages s'est de nouveau réunie et les nouveaux parrainages pour l'année scolaire 2016 – 2017 ont été décidés.

Il est rappelé que les parrainages précédemment acceptés ne sont en aucune manière remis en cause. Pour mémoire, nous n'acceptons pas de NOUVEAUX parrainages dans les collèges, il s'agit uniquement d'enfants issus de Saint Jean Baptiste de la Salle, et qui étaient déjà parrainés.

Chaque dossier se voit collégialement attribuer une série de notes en fonction de critères précis (nombre d'enfants dans la famille, emploi des parents, situation sociale, nombre d'enfants déjà parrainés et classe concernée). Les demandes qui obtiennent le score le plus élevé sont retenues en priorité.

Mais la règle ne doit pas faire loi ! Et le cœur à EDM, ça nous connaît.

Ainsi, cette année, un élève de 3<sup>ème</sup> sera parrainé pour son mérite. Premier de sa classe depuis la 6<sup>ème</sup>, il nous a fourni tous ses bulletins de notes. Sa famille étant par ailleurs en grande difficulté, nous avons pris cette décision de bon sens pour un jeune qui se bat pour apprendre !

Enfin, Malala parrainée par l'association (sans parrain désigné), a eu son bac (voir le fil février 2014)

EDM a poursuivi son aide en lui payant une formation en langue et en informatique de 3 mois, pour lui permettre de rechercher plus efficacement du travail et ainsi, venir en aide à sa famille.

- Le **26 octobre**, nous avons distribué des vêtements à TOUS les élèves de l'école. Nous remercions une nouvelle fois tous les donateurs. Les cartons de vêtements envahissent nos caves et nos greniers et ils seront acheminés sur place au fur et à mesure de nos voyages.
- En **décembre 2016**, a eu lieu la grande distribution de jouets pour tous les enfants de l'école primaire. Merci à toutes les personnes qui ont contribué à ce que Noël soit une vraie réalité à Madagascar aussi !

Et tout au long de l'année l'association continue :

- de payer le salaire du gardien de l'école,
- à s'acquitter des frais pour la sécurité sociale des enseignants (OSTIE),
- de donner les vêtements de 0 à 2 ans en sa possession à une association du village,
- de faire distribuer des vêtements pour les adultes nécessiteux.

### Point sur l'opération « un repas par jour »

Voici quelques statistiques au sujet des repas pour l'année scolaire 2015 – 2016 :

**55.532** repas ont été servis cette année, soit une moyenne de **329** repas par jour.

Le plus grand nombre de repas servis sur un mois a été de **7052**, le plus faible a été de **3726**.

Le plus grand nombre de repas servis sur un jour est de **340**, le plus faible de **40**, en particulier lorsque seuls les CM2 ont profité de la cantine.

Le nombre de jours d'école est de **162** et le nombre de jours de cantine est de **154**.

Nous avons pu assurer le financement de cette opération dans des conditions satisfaisantes grâce à notre trésorerie, et aussi grâce à l'implication constante de nos donateurs qui ont souscrit à l'opération "un repas par jour". Malheureusement les dons pour cette opération ne sont toujours pas suffisants et nous renouvelons donc notre appel à la générosité pour y souscrire.

### Le rapport avec les adhérents et les parrains

L'association compte **aujourd'hui 91 adhérents** pour la période 2016/2017 (chiffre toujours à la hausse – 70 l'année précédente, merci de continuer à parler de nous autour de vous ! ...) – attention 11 adhérents ne sont pas à jour de leur cotisation, nous devons être plus fermes sur les relances.

Les parrainages ont toujours le même succès avec **237 enfants parrainés** (dont 109 au collège) pour **142 parrains actifs** (221 enfants parrainés sur le cycle précédent, si certains arrêtent, de nouveaux prennent le relais chaque année !) – attention 28 enfants sont en attente de renouvellement de leur parrainage, là aussi nous devons être plus fermes sur les relances.

Les parrains reçoivent tous une fiche d'identité sur leur filleul, et au moins 2 fois dans l'année un bulletin scolaire. Ceux qui souhaitent entretenir une correspondance reçoivent également un courrier de leur filleul mais l'association assure un filtre afin qu'il n'y ait pas de sollicitations directes.

**L'école va avoir un calendrier proche du calendrier scolaire français et il importe à nos membres de planifier pour le mois de septembre leurs règlements.**

### Les enseignants

A la rentrée 2016-2017 l'école enregistre 383 élèves :

Pré-scolaire qui compte 80 élèves en 2 sections et 2 enseignants

CP1 qui compte 77 élèves et 2 enseignants

CP2 qui compte 82 élèves et 2 enseignants

CE qui compte 49 élèves et 1 enseignant

CM1 qui compte 52 élèves et 1 enseignant

CM2 qui compte 43 élèves et 1 enseignant

Nous remercions vivement l'équipe enseignante sans qui tous ces projets n'auraient pu avoir lieu, ils sont présents et très actifs pour le bien des enfants.

### Les bénévoles

EDM remercie ses bénévoles pour leurs interventions diverses et variées lors de manifestations.

En ce qui concerne les relations avec l'école nous continuons à remercier tout particulièrement et très chaleureusement **Miara** qui a contribué activement au bon déroulement de tous nos projets.

Et également pour la gestion des parrainages, un grand merci à **Gérard** ... C'est un travail énorme et tous les retours que nous avons sont positifs ! Pour rappel la gestion des parrainages porte sur l'envoi par Gérard **des éléments en sa possession, sur un fichier spécifique**, à tous les parrains (certains parrainent plusieurs enfants, ...). Bref de quoi se faire des nœuds dans les cheveux !

Mais il ne faut pas oublier **Joël** qui se donne beaucoup de mal à nous concocter un fil EDM tous les 2 mois, là aussi c'est du travail, nous l'en remercions car ce moyen de communication qui va fêter son troisième anniversaire est devenu indispensable !

Il ne faut pas non plus oublier **Robert**, notre secrétaire, qui s'implique pour assurer la synergie entre tous.

Et cette année plus particulièrement, je remercie **Jean-Luc**, notre trésorier, qui, outre ses tâches de trésorier, assure aussi la mise à jour de notre site. C'est également lui qui nous a concocté une base de données digne de ce nom qui nous permet de travailler, à distance, sur la gestion des membres.

Nous remercions encore très chaleureusement toutes ces personnes pour leur implication respective dans les actions que nous menons au profit des « Enfants de Merimanjaka ».

**Nous savons à quel point les malgaches vous sont reconnaissants et de leur part je vous transmets leurs plus sincères remerciements !**

**Enfin, il ne faut pas oublier tous nos amis malgaches partenaires de l'association (Voahangy, Soarojo et tous les autres) qui se démènent pour que tout se déroule au mieux.**

### Les projets

**Bien sûr la reconduction de tout ce qui a été fait (parrainages, OSTIE, salaire gardien, ...)**

#### **1. Pérennisation du fonctionnement d'une « cantine » pour tous les enfants de l'école, âgés de 3 à 14 ans environ :**

Pour financer ce projet nous avons besoin de 5300€/an environ.

Au travers d'une initiative rebaptisée "Un repas par jour", un virement mensuel de 5€ réalisé par 90 donateurs suffirait à couvrir, de façon pérenne, la totalité de ce besoin.

5€ par mois, soit 60€ par an, c'est indolore de ce côté du monde mais ça change beaucoup de choses là-bas !

Nous avons, depuis la rentrée scolaire, signé un avenant au contrat avec l'école qui redéfinit les règles de gestion des repas. Cet avenant donne la possibilité à l'école de remplacer la viande prévue une fois par semaine, par des légumineuses accompagnées de légumes (et d'une bonne dose de riz bien évidemment !). Le nombre de 350 repas maximum par jour d'école, payés par EDM, reste inchangé.

**A ce jour nous n'avons récolté que 65 engagements, nous approchons de notre objectif mais nous comptons**

sur la mobilisation de chacun pour atteindre le chiffre attendu de 90 engagements.

## 2. Amélioration de la santé générale (projet 2015/2016 reconduit)

Pour ce projet, il s'agit notamment :

- de continuer les visites médicales annuelles ;
- de distribuer les médicaments prescrits (en tenant compte des traitements distribués par la commune) ;
- de poser, au cas par cas, le diagnostic précis des déficiences visuelles, puis établir les mesures correctives à prendre ;
- d'équiper s'il y a lieu les enfants concernés de lunettes avec les corrections adaptées ;
- de continuer la visite d'un dentiste et de dispenser les soins nécessaires ;
- de collecter des brosses à dents et dentifrice dans un programme d'hygiène bucco-dentaire.

*\* nous disposons actuellement d'une centaine de paires de lunettes enfants, qu'il faudra régler bien sûr, mais nous n'aurons pas les montures à acheter ... (nous avons déjà fourni quelques parents).*

**Pour ces 2 projets, l'association ne dispose pas de la totalité des fonds nécessaires.**

En ce qui concerne le règlement de l'adhésion, l'association rappelle que celui-ci est annuel, et que bien que non obligatoire, l'argent des adhésions est indispensable pour nous permettre de faire face aux charges fixes (OSTIE, visites médicales, ...). Nous comptons sur votre soutien.

Nous allons réfléchir sur la recherche de sponsors qui pourraient nous aider dans la réalisation de ces projets.

↳ Et encore bien d'autres projets ...

Tous ces projets, bien qu'ils soient aujourd'hui d'une dimension plus restreinte, sont le fruit des **dons de tous nos partenaires**, mais aussi des **efforts de tous les bénévoles**. **L'argent récolté est intégralement utilisé au profit de l'école et des enfants**. Nous avons mis en commun les dons, les adhésions et les produits de nos ventes dans ce but.